X 1° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION D'AGEN

Union pour la Nouvelle République

et Union Nationale pour la Restauration de la France

Électrices,
Électeurs,

Dimanche dernier, votre verdict a été catégorique.

Dans un élan d'enthousiasme qui m'a causé, soyez-en persuadés, une très vive émotion, vous avez, en m'accordant 22.099 voix, soit 48 % des suffrages, manifesté d'une manière absolument nette, votre désir d'un changement dans les mœurs politiques de notre belle France.

Vous avez confirmé votre OUI du référendum.

Et, en exprimant ce vote, vous avez rejoint l'immense masse des électeurs qui, eux aussi, dans tout le pays, ont apporté leurs suffrages aux candidats favorables à un fidèle soutien envers le Général DE GAULLE, pour une France bien gouvernée, honnête, généreuse.

Dans la circonscription d'Agen, votre volonté s'est si clairement exprimée que chacun se demandait, dimanche soir, si la majorité absolue n'allait pas être atteinte dès le premier tour.

Quel magnifique témoignage !

Cette première victoire est la vôtre ! Elle est celle des braves gens de chez nous, de tous ceux pour lesquels le mot « France » signifie encore et toujours Fidélité, Honneur et Patrie.

Le 30 novembre doit donner l'occasion à tous les électeurs nationaux, dans un large climat d'union de tous les hommes de bonne volonté, de manifester définitivement leur adhésion totale à l'œuvre entreprise par le libérateur du Pays et qui se caractérise par un incontestable redressement.

Faites en sorte, par votre vote de dimanche prochain, que notre circonscription soit la plus unanime, la plus volontaire.

La rénovation de la France s'accomplit. Grace à vous.

Votre choix a été celui d'hommes qui veulent un véritable renouveau. Il faut poursuivre dans cette voie.

Surtout ne vous abstenez pas !

Contre toute servitude,
Tous unis pour la victoire de la France, grande, belle, généreuse et humaine,

VOTEZ

Gabriel LAPEYRUSSE

Remplaçant éventuel :
Jean DELTIMPLE

IMPR.-EDIT G. COUDERC - NERAC